



Pont Saint Martin – Saint Aignan de Grand Lieu
FOOTBALL CLUB GRAND LIEU

Inscription pour la saison 2022-2023

3 dates de permanence d'inscription

***Stade de Pont Saint Martin** : Le mercredi 08 juin 2022 sur les horaires d'entraînements

***Stade de Saint Aignan de Grand Lieu** : Le vendredi 17 juin 2022 de 18h00 à 20h00

***Stade de Pont Saint Martin** : Le vendredi 24 juin 2022 de 18h00 à 20h00

A partir du 16 juillet 2022, tarif majoré appliqué

Les documents peuvent également être retirés auprès de Nathalie THOMAS Port. 06 50 63 33 54 Mail : secretariat@fcgrandlieu.fr

Documents à fournir au Secrétaire du club

Renouvellement J'étais licencié(e) au FC Grand Lieu	Nouveau joueur J'étais licencié(e) dans aucun club la saison dernière	Mutation J'étais licencié(e) dans un autre club la saison dernière
<ul style="list-style-type: none">Je m'inscris sur le site de la FFF via le lien reçu sur mon adresse mailCertificat médical : Majeur :* Je réponds au questionnaire médical Si toutes les réponses sont négatives, je coche la case « répondu non à toutes les questions ». Le certificat médical est valable pour 3 années. Si une ou toutes les réponses sont positives, je dois fournir un certificat médical Mineur : Le certificat médical n'est plus obligatoire Je réponds au questionnaire médical Si une ou toutes les réponses sont positives, je dois fournir un certificat médicalJe remplis et transmets le document de la mutuelle du sport (MDS) si je souhaite souscrire une assurance complémentaire.Je remplis et transmets le document club*Je transmets le règlement de l'inscription à l'ordre du FC Grand Lieu	<ul style="list-style-type: none">A réception du document club et du règlement de l'inscription à l'ordre de FC Grand Lieu (Voir tableau des tarifs), un lien FFF me sera transmisJe m'inscris sur le site de la FFF via le lien reçu sur mon adresse mailIl me sera demandé : * Une photo d'identité (nom et prénom au dos). * Une photocopie de carte d'identité pour un majeur * Une photocopie de carte d'identité ou de l'extrait d'acte de naissance de l'enfant pour un mineur.Pour les majeurs : le certificat médical fourni avec le cachet et la signature du médecin.Pour les mineurs : Le certificat médical n'est plus obligatoire Je réponds au questionnaire médical Si une ou toutes les réponses sont positives, je dois fournir un certificat médical,Je remplis et transmets le document de la mutuelle du sport (MDS) si je souhaite souscrire une assurance complémentaire.	<ul style="list-style-type: none">Le document FFF dûment complétéJe réponds au questionnaire médical Majeur :* Je réponds au questionnaire médical Si toutes les réponses sont négatives, je coche la case « répondu non à toutes les questions ». Le certificat médical est valable pour 3 années. Si une ou toutes les réponses sont positives, je dois fournir un certificat médical Mineur : Le certificat médical n'est plus obligatoire Je réponds au questionnaire médical Si une ou toutes les réponses sont positives, je dois fournir un certificat médicalLe document MDS en cas de souscription à une Assurance complémentaire.Le document clubLe règlement de l'inscription à l'ordre de FC Grand Lieu(Voir tableau des tarifs)

Paiements acceptés : espèces, chèques, chèques vacances, bons super U de Pont Saint Martin, Pass'sports, virement (BIC CMCIFR2A IBAN : FR76 1027 8361 0300 0111 7390 116) Possibilité d'un règlement en 3 fois, faire 3 chèques en indiquant les dates de prélèvement.

Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge par son CE d'une partie du coût de la licence, merci de régler la totalité de l'inscription : 1- Avec un chèque encaissable pour la quote part restant à votre charge. 2- Avec un chèque de caution pour la partie prise en charge par un CE ou autre organisme, chèque qui sera détruit à la réception de la prise en charge

Sans le règlement votre inscription ne pourra PAS être prise en compte et ne sera PAS validée
Vous ne pourrez donc NI jouer, NI même participer aux entraînements